

La montée de la crémation : une nouvelle représentation de la mort

Jean-Pierre Loisel

En l'espace de vingt ans, en France, le taux de crémation a été multiplié par vingt. Cette rupture radicale avec une tradition d'inhumation, inscrite dans les principes de la religion catholique, a été analysée dans plusieurs études menées par le CRÉDOC pour le compte du Comité Interfilière Funéraire (CIF) et de la Chambre Syndicale Nationale de l'Art Funéraire (CSNAF). Au-delà de la récente tolérance de l'Église catholique, l'éclatement géographique des familles, l'urbanisation, le fait que l'on meurt aujourd'hui très majoritairement à l'hôpital ont pour conséquence que les relations sociales du défunt sont moins souvent associées aux obsèques, qui deviennent ainsi plus « privées », ce qui joue en faveur de la crémation. Un nouveau regard sur la mort, lié tant au matérialisme qu'à un idéal de pureté, contribue également à cette croissance exponentielle. Néanmoins, le développement de la crémation peut poser de lourds problèmes aux familles mal préparées. Et, plus généralement, la progression de cette pratique fait s'interroger sur cette tendance à la « privatisation » de la mort, c'est-à-dire à une captation de celle-ci dans la sphère intime au détriment de la sphère sociale, et sur ses éventuelles conséquences pour notre société.

Une pratique en forte progression

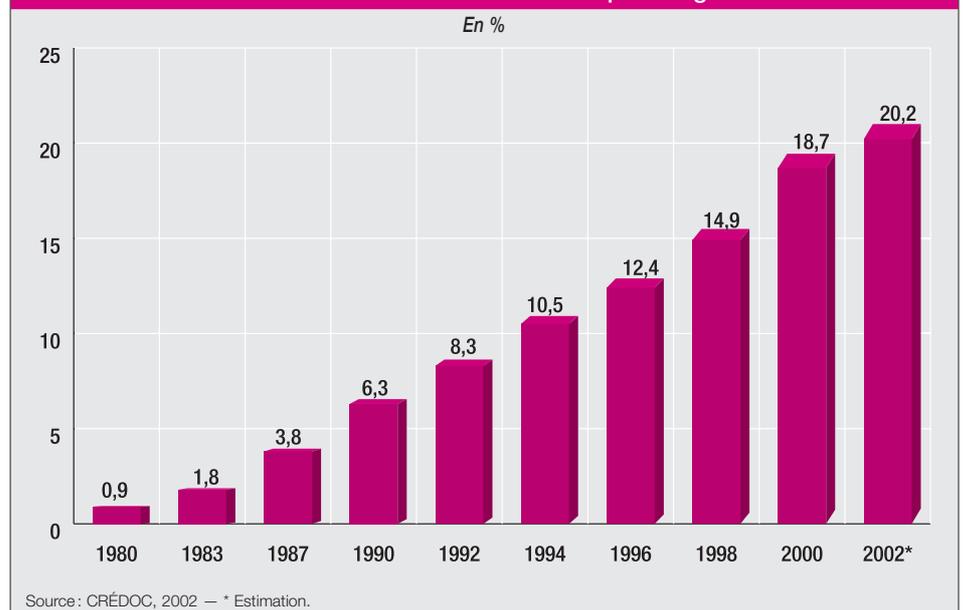
En 1980, moins d'une famille de défunt sur cent choisissait la crémation comme pratique funéraire. En 2002, la crémation concernait plus de 100 000 décès soit 20 % des obsèques. Il aura donc fallu une vingtaine d'années à peine pour qu'une véritable « révolution » s'organise, alors même que depuis plus de mille ans, les Français ont toujours enterré leurs morts.

Il est vrai que nombre de pays d'Europe ont déjà sauté le pas ; globalement, on peut opposer une Europe du Nord et de l'Est, dans laquelle l'influence protestante est forte, où les taux de crémation sont importants,

dépassant la barre des 50 %, à une Europe du Sud, de forte tradition catholique, où cette pratique est encore marginale (moins de 5 %).

L'aspect confessionnel présente encore un élément important dans notre relation à la mort ce qui explique en grande partie ces disparités, que l'on retrouve dans les différentes régions de notre pays. Ainsi, c'est dans l'Est de la France (Alsace, Lorraine et Provence-Côte d'Azur), à la culture protestante plus prononcée, que les taux de crémation sont les plus élevés (de l'ordre de 30 %). À l'inverse, dans les régions plus catholiques, et notamment dans les régions rurales, la crémation est beaucoup moins fréquente (moins de 8 % en Auvergne, Picardie...).

La crémation en forte croissance depuis vingt ans

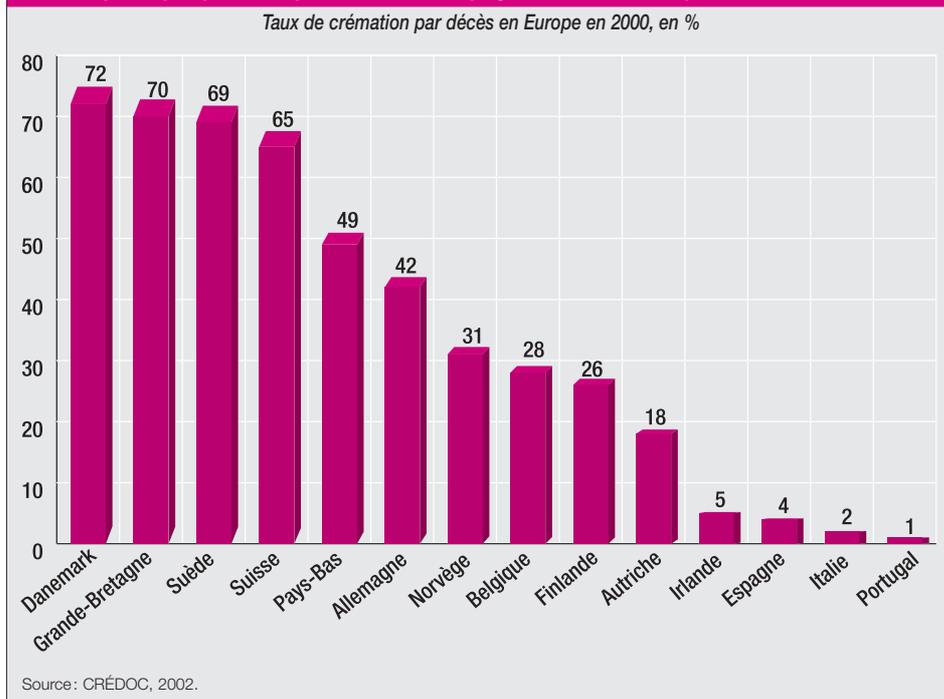


La tolérance récente de l'Église catholique

Contrairement aux églises protestantes calvinistes et luthériennes qui ont autorisé la crémation depuis 1898, le Vatican l'interdit en 1886, privant de sépulture chrétienne ceux qui désiraient passer outre. Ce n'est qu'en 1963, depuis le concile de Vatican II, que cette pratique n'est plus interdite, sous deux conditions : qu'elle n'ait pas été choisie pour des raisons contraires à la doctrine chrétienne, et qu'elle ne manifeste pas une mise en cause de la foi dans la résurrection. Mais cette tolérance reste réservée, et un service religieux n'est pas accepté devant une urne funéraire ; il doit avoir lieu avant la crémation.

Cette relative « libéralisation » du discours de l'Église catholique a vraisemblablement joué dans l'ouverture progressive à la crémation. Si plus de 80 % des Français sont d'héritage « catholique », moins de 10 % sont des « pratiquants » réguliers. À partir du moment où l'interdit est levé, les « catholiques » les moins impliqués dans l'Église n'y voient plus de freins. Parallèlement, les infrastructures nécessaires à la crémation, inexistantes jusque-là, ont été développées ces vingt dernières années. Ainsi, en 1975, la France comptait en tout et pour tout sept crématoriums (lieux où se pratique la crémation). Un quart de

Une pratique plus fréquente dans les pays où l'influence protestante est forte



siècle plus tard, nombre de communes se sont équipées, et l'on dénombre plus de cent lieux où peut se pratiquer l'incinération.

Un nouveau regard sur la mort

Si les évolutions précédentes ont permis le mouvement actuel, elles ne l'ont cependant pas impulsé, accompagnant plutôt une modification de nos comportements et de notre vision de

la mort. Jusque dans les années soixante, la mort, survenant le plus souvent à domicile, au milieu des proches, était un événement visible, pris en charge par une collectivité plus large que le seul cercle familial ; les obsèques, par leur caractère ostentatoire, revêtaient une dimension « sociale » visant à faire passer le disparu dans le domaine réservé aux morts, au vu et au su de tous. Cette manière de voir et de procéder a périclité du fait de nombreuses transformations dans nos modes de vie : aujourd'hui, plus de trois personnes sur quatre décèdent à l'hôpital ; le nombre de familles recomposées et/ou éclatées géographiquement ne cesse de progresser, rendant malaisées les larges réunions de famille ; l'urbanisation galopante a mis à mal les communautés géographiques, et bien souvent on meurt dans des environnements anonymes, bien loin d'un corps social prompt à se mobiliser. Tout cela conduit à une personnalisation du rapport des familles à la mort et au défunt. Le « passage » social disparaît au profit d'un « hommage privé ».

Le rapport même au corps s'est modifié : dans une société marquée par ses axes matérialistes, le corps n'est plus paré du caractère sacré, mystérieux qu'il pouvait revêtir lorsque les connaissances scientifiques n'étaient pas aussi avancées et diffusées. À

Quelques citations de familles...

Le choix

« C'est un choix disons plus spirituel. Moi l'idée que je puisse être bouffée par les vers, ça me terrifie, et l'on a un côté écolo dans la famille, bientôt les cimetières, il n'y aura plus de place, il faut arrêter. Je trouve l'incinération plus propre. »

« On plante des choses dans la terre, on plante des arbres pour que ça vive. Planter un cadavre, ça ne donne rien... Les flammes ça purifie. »

Les obsèques

« Au Père-Lachaise, il y a des salles spéciales... On nous demande si on veut assister ou non à la jetée dans les flammes, parce que c'est vrai que c'est violent. C'est le corps qui part dans le feu, les portes s'ouvrent et le cercueil disparaît... »

« La descente du cercueil dans les flammes, c'est un moment extrêmement éprouvant. »

Les cendres

« J'ai la photo du lieu où on a jeté les cendres de mon père, la latitude et la longitude exacte, et tous les ans on loue un voilier pour y aller... C'est en pleine mer. On y va tous les ans avec mon frère et on jette une couronne à cet endroit. L'année dernière mon frère a fait une véritable crise dépressive parce qu'il ne pouvait pas aller se recueillir sur une tombe. »

« J'aurais franchement détesté qu'on éparpille les cendres en haut des montagnes... Il n'y a plus d'endroit personnel. »

l'image morbide de la décomposition des corps, la crémation substitue ainsi la certitude d'une fin immédiate.

Le désinvestissement symétrique du religieux, remplacé par l'omniprésence de l'explication technique, conduit aussi à reconsidérer notre rapport à la vie. Le désenchantement du monde dont parlait le sociologue Max Weber à propos de notre entrée dans la civilisation industrielle et capitaliste au début du xx^e siècle, cette explication rationnelle des événements et du cours de l'histoire, touche aussi au désenchantement de la vie.

Par ailleurs, les dimensions de pureté et de liberté sont plus que jamais au cœur de notre existence. Notre société génère à la fois une vision hygiéniste et éprise de nouvelles symboliques. On peut établir un parallèle entre nos modes de vie de plus en plus tournés vers les services, vers des consommations « virtuelles » (loisirs numériques, informatique, communication...) et cette disparition immédiate du corps par crémation aussitôt le décès survenu.

Plus simple et moins chère

Le regard porté par les familles sur les cimetières, et en particulier les grands cimetières urbains, est devenu assez négatif : la vision de grandes nécropoles presque anonymes, sortes de HLM de la mort, où s'accumulent des milliers de tombes, ainsi que la tendance des gestionnaires à diminuer la durée des concessions, voire à supprimer les concessions à perpétuité, font naître l'idée d'un surpeuplement, d'un manque de place. À quoi bon inhumer un proche dans un de ces grands parcs mortuaires si l'on n'y ressent ni le recueillement ni l'impression d'éternité qui s'imposent ?

La crémation peut aussi résoudre des problèmes pratiques liés à l'entretien des sépultures. Même si la

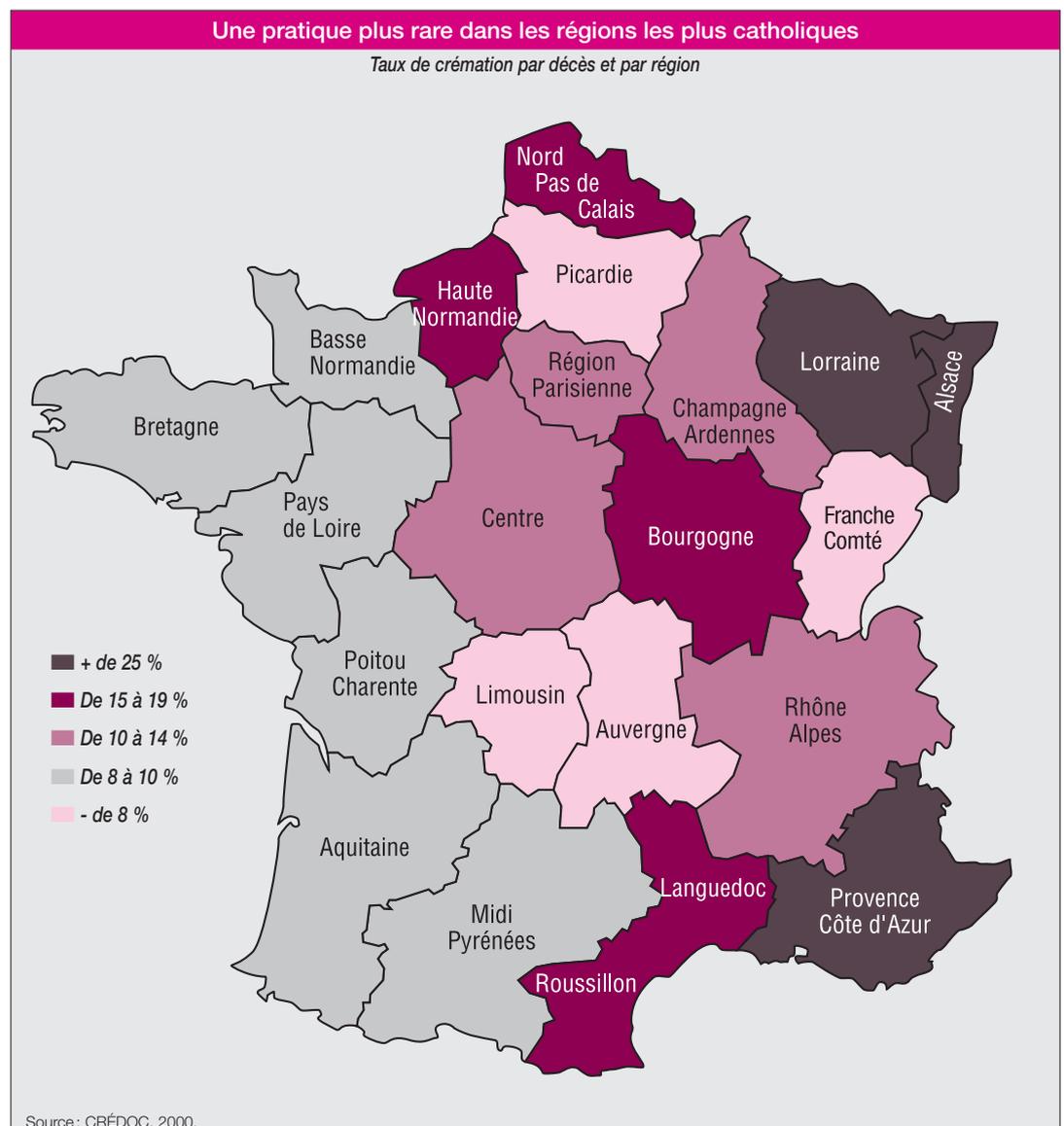
Toussaint reste le moment privilégié du souvenir, la fréquentation des cimetières diminue régulièrement, entraînant une baisse d'assiduité dans l'entretien des sépultures ; une « case » de columbarium ou une urne à demeure ne nécessitent pas ce type d'effort.

Enfin, le moindre coût d'une crémation est également un argument de choix. On estime en effet à 2000 euros les obsèques simples avec crémation, soit 30 % moins cher environ qu'en cas d'inhumation. L'image du corps désacralisé ainsi que l'accent mis par les « consommateurs » sur le service au détriment de l'objet, rendent vraisemblablement moins supportable pour un certain nombre de familles le coût d'organisations d'obsèques traditionnelles. Nombre de professionnels sont ainsi confrontés à des proches de défunts qui recherchent le meilleur coût. Dans la plupart des cas,

il ne s'agit pas d'un manque de respect au mort mais plutôt d'un nouveau rapport avec celui-ci : c'est la sphère de l'intime que l'on privilégie — et qui va pleinement s'épanouir dans le travail du souvenir — et non plus la sphère collective, sociale.

Une pratique mal vécue par les familles peu préparées

Au regard des traditions ancestrales, cette nouvelle pratique n'est pas sans poser des problèmes plus ou moins graves aux proches des défunts. Car peu de monde a déjà été confronté à une crémation, et l'absence de connaissance en la matière induit un choc, une violence souvent mal vécue. L'acte de la crémation devient alors un moment traumatisant. Trois étapes sont particulièrement difficiles.



La crémation en elle-même constitue bien évidemment un passage particulièrement sensible, puisqu'il signifie la séparation définitive et irréversible avec l'enveloppe corporelle du défunt. Second point délicat, la remise des cendres n'est jamais bien vécue. Même si on ne remet pas à la famille des cendres encore brûlantes — ce qui arrive encore, parfois —, la récupération du corps transformé après la rupture précédente est très douloureuse. Puis, lorsque les cendres ont été récupérées se pose la lancinante question de leur destination; ceux qui les ramènent à leur domicile et posent l'urne « quelque part » (qui représentaient encore près des deux tiers des cas à la fin des années 1990) se mettent souvent à ne plus supporter cette situation. Mais les familles qui dispersent les cendres, dans un élan de liberté, regrettent bien souvent par la suite de ne disposer d'aucun lieu géographique, aisément ancré dans la terre, pour se recueillir; la disparition « corps et biens » du défunt qui devient alors un véritable « fantôme » empêche le travail de deuil et perturbe psychologiquement les proches. Des tentatives existent pour concilier dispersion et lieu; il s'agit des « jardins du souvenir » que certains cimetières mettent à disposition des familles. Pour autant, ces espaces destinés à la dispersion des cendres voient de plus en plus les familles choisir un endroit précis, y planter un repère, de manière à disposer d'un lieu physique où venir se recueillir...

Face à cet univers neuf, que les familles affrontent sans expérience, sans connaissance, tous les professionnels, psychologues, sociologues s'accordent à dire qu'il est nécessaire

d'inventer de nouveaux rituels, destinés à atténuer la violence de la crémation. Et sans doute chacune des trois étapes décrites plus haut requiert un cérémonial spécifique, qui fasse sortir la famille de son seul lien intime avec le défunt: il s'agit ici de réintroduire le collectif, l'intervention de la société dans une cérémonie de « passage ». Les professionnels du funéraire y travaillent et certains proposent déjà des éléments de réponse aux vides constatés.

Vers quel rapport à la mort ?

On peut certes faire confiance aux hommes et aux femmes dans ce travail de recherche et d'invention. Toutefois, la montée de la crémation questionne plus fondamentalement notre rapport à l'humanité et, par conséquent, à la mort. Le fait qu'en matière de deuil, la sphère de l'intime, la « personnalisation » semblent se développer au détriment d'une dimension plus collective et publique renvoie à l'évolution de nos sociétés: le libéralisme, l'individualisme, la « privatisation » y fleurissent et reculent les notions de « service public », d'État...

Or, privatiser le deuil, en particulier par la crémation, par la création de rituels « intimes », qui n'impliqueraient que la famille, semble antinomique avec la notion même de rituel: jusqu'alors les obsèques, en faisant intervenir la société, avaient pour but de permettre un travail de séparation entre la famille et le défunt, et de conduire celui-là dans un espace réservé aux morts, bien distinct de celui des vivants. La crémation va à l'encontre de ce processus: alors qu'une inhumation clôt

la séparation, après la crémation il y a remise des cendres aux vivants, donc retour du corps dans ce monde; de même, la garde de l'urne dans la sphère du vivant (au domicile des familles) transgresse une fois encore cette règle et freine d'autant un nécessaire travail de deuil. Apprivoiserons-nous rapidement cette pratique, en réintroduisant le corps social à toutes ses étapes? Ou cette privatisation de la mort se poursuivra-t-elle au point de modifier très sensiblement notre rapport à la mort, et donc à la vie? ■

Pour en savoir plus

● « Le vécu et la perception du deuil et des obsèques », enquête qualitative auprès de familles endeuillées, novembre 1999, pour le CIF (Comité Interfilière Funéraire).

● « L'économie de la filière funéraire », étude statistique, novembre 1999, pour le CIF.

● « La crémation: quels enjeux, quelles difficultés, quelles réponses? », juin 2002, étude réalisée pour la CSNAF (Chambre Syndicale Nationale de l'Art Funéraire).

CSNAF, 55, avenue Kléber, 75784 Paris Cedex 16.

Les études du CRÉDOC sur la crémation

Cette synthèse repose pour l'essentiel sur la conduite de deux études qualitatives, réalisées en 2000 et en 2002, auprès de publics différents.

- 24 entretiens non directifs, d'une durée de 2 à 3 heures chacun, auprès de personnes ayant perdu un proche au cours de l'année d'étude: 8 en région parisienne, 8 en Rhône-Alpes, 4 en région Aquitaine, 4 dans la région Centre. 5 interviewés avaient moins de 30 ans, 11 de 30 à 49 ans, et 8 de 50 à 75 ans. Signalons enfin que l'échantillon comprenait des hommes et des femmes, des personnes de milieux socioculturels modestes, moyens, et supérieurs, et des proches de défunts aux différentes cultures religieuses.
- 24 entretiens semi-directifs auprès de professionnels et d'autorités en matière funéraire: 6 professionnels des Pompes Funèbres, 3 fabricants d'arts funéraires, 3 fabricants de cercueils, 1 thanatopracteur, 4 représentants d'associations impliquées dans le deuil, 2 représentants d'associations de consommateurs et 2 universitaires, sociologue et psychologue, spécialistes de la mort et des rites associés.

CRÉDOC
Consommation et Modes de Vie

Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

Directeur de la publication:
Robert Rochefort

Rédacteur en chef: Yvon Rendu

Relations publiques: Brigitte Ezvan
Tél.: 01 40 77 85 01
relat-presse@credoc.asso.fr

Diffusion par abonnement uniquement
30,49 euros par an
Environ 10 numéros

142, rue du Chevaleret, 75013 Paris

Commission paritaire n° 2193
AD/PC/DC

www.credoc-fr.org